

Accidents d'avalanche : le bilan annuel s'annonce très mauvais !

A mi-parcours (du 1/10/2009 au 06/04/2010) de l'année « avalanche », le bilan des accidents d'avalanche est d'ores et déjà supérieur au bilan moyen¹ annuel : 31 accidents mortels et 38 personnes décédées.

Nous comptabilisons ainsi 1,5 fois plus d'accidents mortels d'avalanche qu'en moyenne sur la même période de temps (01/10/N au 31/03/N+1) et un nombre supérieur de décès qu'en moyenne sur l'année entière (01/10/N au 30/09/N+1). Ces chiffres profilent donc l'un des pires bilans annuels, après l'année 2005-2006.

Le plus grand nombre d'accidents mortels s'est étalé tout au long du mois de février et a débordé sur le début du mois de mars. Du 31 janvier au 6 mars, on a ainsi recensé près d'un accident mortel tous les deux jours (seize accidents mortels étalés sur une période de trente-cinq jours). De fait, on compte deux fois plus d'accidents mortels d'avalanche pour le mois de février 2010 (treize accidents mortels) qu'en moyenne pour ce mois d'hiver (six accidents mortels en moyenne).

Le nombre d'accidents mortels s'est largement réparti géographiquement : treize départements de montagne ont été concernés par au moins un accident mortel, alors qu'en moyenne six ou sept départements déplorent ce type d'événement. Ainsi, outre les départements classiquement touchés (Haute-Savoie, Savoie, Isère, Hautes-Alpes, Hautes-Pyrénées), l'ensemble des départements pyrénéens et deux du Massif-Central ont été concernés. Constat assez rare cependant pour être noté : on compte 1,5 fois moins d'accidents mortels en Savoie qu'en moyenne pour la période considérée.

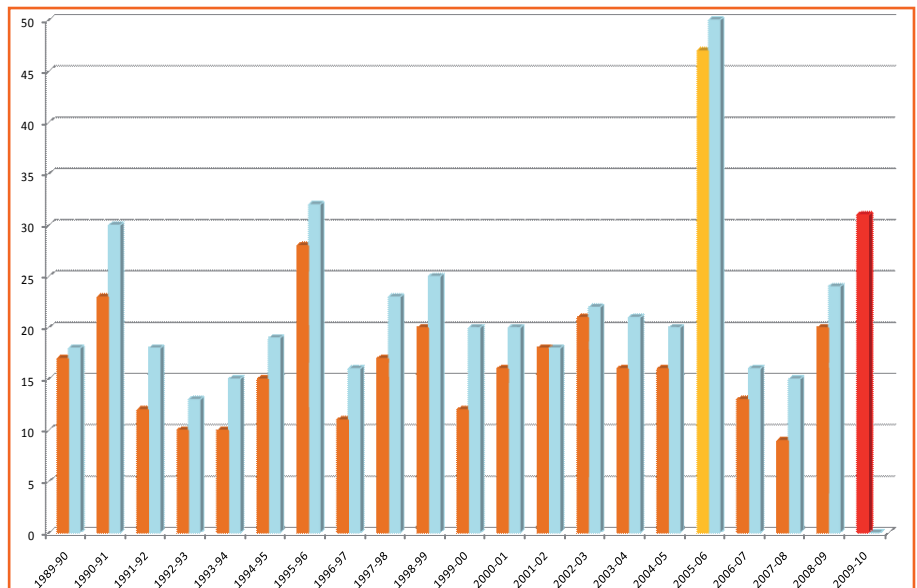


Figure 1 : évolution du nombre d'accidents mortels du 1^{er} octobre N au 6 avril N+1 et annuel – 1989-1990 à 2009-2010 – France.

L'ensemble des accidents mortels ne concerne que des activités sportives de loisirs : randonnée, hors-piste, alpinisme et piste ouverte. Pour les trois principales, le nombre d'accidents mortels et de décès est déjà supérieur à ce que l'on constate en moyenne sur une année entière. Fait assez rare, le 16 janvier un accident mortel est survenu sur une piste de ski ariégeoise : une plaque est partie à l'aval de skieurs de randonnée (alors que ceux-ci évoluaient au plat, sur la crête) et l'avalanche s'est écoulée sur le domaine sécurisé, emportant plusieurs personnes et en tuant une.

Dans plusieurs cas (sept accidents mortels, soit près de 25% des cas), les personnes décédées pratiquaient leur activité en solitaire. Dans la plupart des cas, faut-il le rappeler, ceci exclut toute intervention rapide de secours et limite les chances de survie de la victime (les temps d'ensevelissement étaient supérieurs à 12 heures pour cinq d'entre

elles ; deux autres étaient retrouvées en surface du dépôt longtemps après que des proches aient alerté les organismes de secours organisés).

On note encore cette année une part importante d'accidents mortels par risque 4 (25%). En termes de déclenchement accidentel d'avalanche, l'indice de risque 4 (fort), représente le risque maximum pour les pratiquants d'activités sportives de loisirs. Il devrait conduire à aborder la montagne avec la plus grande prudence, avec, en tête, la très forte éventualité du renoncement aux abords des pentes de plus de 30°. ■

**Frédéric JARRY
ANENA**

NOTE

1. Moyenne établie sur les vingt dernières années, du 1^{er} octobre 1989 au 30 septembre 2009.